

2006
Octobre



Bureau du Manitoba
www.cfsmb.ca

Administrateurs responsables

Augmentation de leur salaire, mais pas de l'accès ni de la qualité.

Les universités et les collèges de partout au Canada ont subi deux décennies de réductions du financement. Au cours de la même période, les frais de scolarité ont grimpé en flèche et les salaires du corps professoral et du personnel n'ont pas bougé. Les administrateurs des universités et des collèges prétendent que le financement public inadéquat les empêche d'offrir des augmentations de salaire adéquates au corps professoral et au personnel, tout en se rémunérant eux-mêmes généreusement et en finançant des campagnes de relations publiques et de publicité avec des fonds destinés à l'enseignement. Les derniers chiffres confirment qu'en matière de dépenses, les universités ont leurs priorités à l'envers.

Les administrateurs de l'Université du Manitoba se récompensent eux-mêmes

Les administrateurs principaux des universités et des collèges du Manitoba prétendent que le financement du gouvernement est inadéquat pour maintenir le gel des frais de scolarité et compenser adéquatement le corps professoral et le personnel, mais cela ne les a pas empêchés de procurer des augmentations de salaire importantes et des avantages particuliers.

Les présidents de tous les collèges et les universités du Manitoba ont vu leurs salaires augmenter régulièrement depuis quelques années. À l'Université du Manitoba, la situation est au pire : les salaires des administrateurs principaux ont augmenté en moyenne de 14,5 % au cours des deux dernières années (entre 2003 et 2005). Selon la Loi du Manitoba sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public, la présidente de l'Université du Manitoba Emöke Szathmáry a vu son salaire augmenter de presque 60 000 \$, ou plus de 18 %, entre 2003 et 2005. Avec le montant de cette augmentation, on pourrait engager un professeur adjoint ou des aides enseignantes et enseignants pour 70 laboratoires du premier cycle.

Le salaire de 320 000 \$ de la présidente Szathmáry la met en compagnie des 0,26 % des Manitobaines et Manitobains qui gagnent plus de 250 000 \$ par année.

Inéquité entre l'administration et le corps professoral

Ces augmentations de salaire des administrateurs contrastent vivement avec les augmentations annuelles de 3 % négociées pour le corps professoral, les enseignant-e-s contractuel-e-s et les employés de soutien. Comme l'a déclaré Jim Turk, le directeur exécutif de l'Association canadienne des professeurs et professeurs d'université, les professeur-e-s adjoint-e-s peuvent gagner à peu près la même chose que les gérants de magasins de détail, en plus de devoir composer avec l'énorme dette accumulée au cours de leurs études. On promet des postes d'aides enseignant-e-s ou de correcteur-trice-s pour recruter des étudiantes et étudiants diplômés, et la valeur de ces salaires déjà peu élevés pour les employés étudiants a été érodée encore par les dernières augmentations des frais de scolarité.

L'approche inéquitable envers les salaires du corps professoral et du personnel diminue le moral et rend difficile pour les universités du Manitoba d'attirer et de conserver les services de membres du corps professoral et d'autres employés universitaires qualifiés.

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants calcule qu'en dépit du gel des frais de scolarité mis en oeuvre en 2000, les étudiantes et étudiants du Manitoba ont payé 59 % de plus en 2005 qu'en 1995. Une étudiante ou un étudiant qui travaillerait à temps plein au salaire minimum aurait besoin de trois ans et demi pour gagner le montant de l'augmentation de salaire de 60 000 \$ de Madame Szathmáry.

Pensez à cela à la lumière des commentaires de la présidente de l'Université du Manitoba Emöke Szathmáry qui affirmait en mai 2006 que l'université pourrait devoir fermer ses portes pour de bon si les frais d'usagers obligatoires des étudiantes et étudiants n'étaient pas augmentés. Le peu de revenus dont l'Université dispose sert à augmenter les salaires des administrateurs tandis qu'on néglige l'accès à l'éducation et les besoins des étudiantes et étudiants, du personnel et du corps professoral.



Le maire de Brandon
Dave Burgess
70,000 \$



Le maire de Winnipeg
Sam Katz
105,800 \$



Premier ministre du Manitoba
Gary Doer
113,000 \$



Rectrice du Collège
universitaire de Saint-Boniface
Raymonde Gagné
152,000 \$



Président de l'Université
de Brandon
Lou Visentin
213,500 \$



Président de
l'Université de Winnipeg
Lloyd Axworthy
249,298 \$



Premier ministre du Canada
Stephen Harper
282,000 \$



Présidente de
l'Université du Manitoba
Dr. Emöke Szathmáry
320,100 \$

Une question de priorités

En plus d'exposer les priorités déplaçées de l'Université, ces décisions dévaluent les efforts du corps professoral, du personnel et des étudiantes et étudiants pour réclamer plus de financement adéquat du gouvernement.

Même d'une perspective étroite de gestion, il serait censé d'assujettir les administrateurs principaux aux restrictions financières qui sont imposées aux autres départements; autrement, il semblerait que les administrateurs se récompensent les uns les autres d'avoir miné le corps professoral, le personnel, les étudiantes et étudiants et même la qualité de l'institution.

Les institutions auraient de la difficulté à démontrer qu'en ayant plus d'administrateurs, et en les payant plus, on améliore la qualité de l'éducation. Parfois, c'est l'opposé qui semble vrai : on utilise de plus en plus de fonds destinés à l'enseignement pour financer des campagnes de relations publiques et de publicité et les relations avec les anciens. C'est le personnel universitaire et le personnel de soutien, avec les étudiantes et étudiants, qui forme le noyau d'une université : ce sont ces employés qui s'assurent que les activités d'enseignement, de recherche et d'exploitation se poursuivent. Pourtant, ce sont eux qui sont les plus touchés par ces priorités inopportunes et par les grosses augmentations de salaire des administrateurs.

L'accès et la qualité doivent être des priorités

Les universités ont été éprouvées par les réductions de financement et ont besoin de plus de soutien public pour récupérer entièrement. Mais

elles doivent démontrer en retour que leurs priorités sont celles d'un système d'éducation accessible et de qualité élevée.

Un changement de priorités de nos universités et de nos gouvernements fera la différence.

Le gouvernement actuel du Manitoba a décidé d'établir des normes d'exploitation des établissements postsecondaires dans le but de rendre l'éducation postsecondaire au Manitoba plus officielle et transparente, et par conséquent accompagnée de l'obligation de rendre compte. Le gouvernement a inclus les universités et les collèges dans la nouvelle loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, et les établissements postsecondaires seront bientôt tenus de fonctionner selon les principes comptables généralement reconnus. Parce que les universités du Manitoba reçoivent plus de 63 % de leur financement du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial, ces mesures sont un pas important pour mieux protéger l'investissement public dans les universités.

Les solutions au problème d'accessibilité et à la difficulté de recruter et de conserver le personnel et les étudiantes et étudiants ne devraient pas devenir un exercice de relations publiques.

Le corps professoral, le personnel et les étudiantes et étudiants veulent absolument travailler ensemble pour de meilleurs salaires, pour plus de postes d'employés et d'universitaires, pour des frais de scolarité moins élevés et pour une augmentation du financement de la recherche. En obtenant plus de financement du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial, et en l'utilisant avec prudence, cela pourra se produire. Des niveaux élevés de financement utilisés de façon plus convenable servent les intérêts des étudiantes et étudiants, du corps professoral, du personnel et de l'ensemble des Manitobaines et Manitobains.